Ville de Comines-Warneton

place Sainte Anne 21

7780 Comines-Warneton

Lieu du projet :

Rue des Arts, 2

7780 Comines-Warneton

Marché de services par procédure concurrentielle avec négociation - publicité européenne.

Cahier des charges n° MJC2010/DiL

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet** : | **Comines Warneton : Rénovation de la Maison des Jeunes et de la Culture**Désignation d’une équipe d’Auteurs de projet pour une mission d’étude et de suivi de l’exécution des travaux |

###### Visite des lieux et informations complémentaires

**01/04/2021**

**Présences**

Pour le Pouvoir adjudicateur:

-

-

-

-

POUR les utilisateurs :

-

-

-

POUR LES SOUMISSIONNAIRES :

XXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

**Préambule**

L’ensemble des équipes sélectionnées est convié à une rencontre qui se déroule en trois temps :

1. Une introduction suivie d’une première salve de questions réponses ;

2. Une visite du site;

3. Un dernier temps de questions-réponses.

>> L’ensemble des échanges est repris et restructuré sous thématiques au point 2.

Cette rencontre s’est tenue le mardi 01 avril 2021, de 09h30 à 12h.

Le présent PV est organisé afin de transmettre à chaque soumissionnaire les réponses aux questions et autres suggestions formulées en séance.

**1. Introduction**

La séance est ouverte à 09h45 par XXXXXX. Il souhaite la bienvenue aux différents soumissionnaires et les remercie de leur présence. Chacun des participants à la réunion est invité à se présenter.

XXXXX, rappelle le contexte et les enjeux du projet.

**2. Questions-réponses**

A propos du contexte, du site, de la construction existante

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

A propos du programme

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

A propos de la scénographie

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

A propos de la forme de l’offre

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

A propos de la mission

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

**3. Informations complémentaires**

Sabine GUISSE rappelle que les échanges avec les utilisateurs et le Pouvoir adjudicateur se limitent à cette journée.

Il est cependant convenu que les auteurs de projet pourront revenir sur les lieux, et ce à deux reprises maximum, et uniquement sur rendez-vous.

Les coordonnées pour prendre rendez-vous sont les suivantes :

Nadine BEERLANDT, directrice du Centre culturel, 056/56 15 10, n.beerlandt@cccw.be

Les questions complémentaires seront quant à elles centralisées : elles devront être adressées par e-mail à Prénom NOM (xxxx@xxxxxx), jusqu’au XXX date XXXXXX inclus. Les réponses seront communiquées au fur et à mesure à l’ensemble des soumissionnaires, au même moment. Le PV de ces questions complémentaires sera envoyé à tous et deviendra, au même titre que le présent PV, partie intégrante du cahier des charges.

La remise des pré-esquisses se fera pour le XXXXX à **XXh00** au plus tard.

Pour cette deadline, les offres devront être déposées (voir aussi détail dans CDC au point 12.3.) :

* pour la partie électronique : sur la plateforme cellule.archi (nous vous demandons de vous y prendre bien à temps afin d’éviter au maximum les problèmes techniques de dernière minute);
* pour la partie physique (panneaux et maquette) : à xxxxxxxxxx ; la permanence pour la réception de ces éléments sera assurée aux dates et heures suivantes : xxxxxxxxxxxxxxxx ;

La présentation orale aura lieu le XXXXXXX. Les présentations débuteront à 9h30 au plus tôt et se termineront à 16h30 au plus tard avec 1 heure par équipe (dont 30 minutes réservées à la présentation). L’horaire exact de la journée, et donc des présentations, sera transmis au lendemain de la remise des offres.

Selon le CDC, il est rappelé que le fichier numérique utilisé pour la présentation sera impérativement transmis au Pouvoir adjudicateur (XXXXX@XXXXXX) au plus tard quatre jours ouvrables avant la date de la présentation, soit pour le XXXXX à XXh au plus tard.

L’attention des soumissionnaires est attirée sur l’utilisation parfois abusive des images de synthèse qui trompent le lecteur non averti. Le nombre de ces images est limité selon les conditions définies au point 12.2. du CDC. Par ailleurs, aucune maquette n’est demandée et ne sera acceptée en présentation/l’attention est attirée sur le type de maquette attendu, soit une maquette de travail, mettant l’accent sur les lignes de force du projet et éviter de perdre le jury dans du décorum et des détails. Il est demandé aux soumissionnaires de fournir des documents particulièrement explicites en matière de distribution des fonctions et d’organisation des différents flux.

Concernant l’intégration d’une œuvre d’art, il est rappelé la nécessité de décrire la démarche envisagée ET de proposer le nom d’un artiste.

La séance est levée à XXhXX.

Le présent procès-verbal devient partie intégrante du cahier des charges.

**5. Annexes (numérotation à la suite de la numérotation des annexes du cahier des charges)**

**17.**

**18.**

**19.**

**xxxxxx**